

**RAPPORT ANNUEL  
DE GESTION  
DE ATTIJARI LEASING**

**2020**



التجاريب ليزنغ  
Attijari Leasing



# SOMMAIRE

<b>CONJONCTURE ÉCONOMIQUE &amp; FINANCIÈRE</b>	<b>04</b>
Environnement International Conjoncture Nationale	
<b>PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>08</b>
Renseignements à caractère général concernant Attijari Leasing	
<b>LES FAITS MARQUANTS &amp; PRINCIPALES RÉALISATIONS</b>	<b>10</b>
<b>ACTIONNARIAT</b>	<b>14</b>
<b>ORGANES D'ADMINISTRATION &amp; DE DIRECTION</b>	<b>16</b>

## ACTIVITÉS & RÉSULTATS

20

Mécanisme d'une opération de Leasing  
Chiffres Clés  
Evolution des approbations et des mises en force  
Répartition sectorielle des approbations et des mises en force  
Evolution de l'activité du secteur du Leasing durant la période 2015/2018  
Qualité des risques  
Activité du factoring  
Faits marquants au cours du quatrième trimestre 2020  
Perspectives d'avenir

## EVOLUTION DE L'ACTION

30

## AFFECTATION DES RÉSULTATS

32

## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

34

Gestion des ressources humaines  
Formation  
Organisation de la société

## CONTRÔLE INTERNE & GESTION GLOBALE DES RISQUES

38

Système de Contrôle Interne

## LES PARTIES LIÉES

44

Informations sur les parties liées

## RAPPORT FINANCIER

46

Référentiel et Principes comptables appliqués

## LE PROJET DES RÉSOLUTIONS

64

# CONJONCTURE ECONOMIQUE & FINANCIÈRE



## ■ ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Les derniers rapports des institutions internationales, notamment ceux de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) publiés au mois de janvier 2021, montrent plus d'optimisme quant aux perspectives de croissance économique mondiale, compte tenu de l'approbation de plusieurs vaccins et des mesures de soutien budgétaire supplémentaires annoncées, fin 2020, notamment aux États-Unis et au Japon, qui devraient stimuler l'économie mondiale en 2021 et 2022.

En effet, dans la mise à jour du mois de janvier 2021 de ses perspectives de l'économie mondiale, le FMI a révisé à la hausse ses prévisions de la croissance mondiale pour l'année 2021 à 5,5% contre 5,2% prévu au mois d'octobre 2020, et a maintenu inchangées ses prévisions de croissance pour l'année 2022 à 4,2%, contre une contraction de 3,5% estimée pour l'année 2020, soit + 0,9 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'Octobre du fait que l'élan de croissance au deuxième semestre 2020 a été, en moyenne, plus fort que prévu dans toutes les régions.

Toutefois, la vigueur de cette reprise devrait varier considérablement d'un pays à l'autre en fonction de leur accès aux services de soins, de l'efficacité des mesures de soutien, de leur exposition aux effets de contagion entre pays, et de leurs caractéristiques structurelles à l'aube de la crise sanitaire.

Pour les **pays avancés**, les perspectives économiques ont été revues à la hausse par rapport aux estimations du mois d'octobre 2020, passant de 3,9% à 4,3% en 2021 et de 2,9% à 3,1% pour l'année 2022. En effet, le soutien budgétaire considérable annoncé pour 2021 dans quelques pays, dont récemment les États-Unis et le Japon, conjugué au déblocage des fonds de relance « Fonds Next Generation EU », contribueront à rehausser l'activité économique dans les pays avancés, avec des répercussions favorables sur leurs partenaires commerciaux.

Pour les **Etats-Unis**, le FMI s'attend à une accélération du rythme de l'activité économique avec un taux de croissance qui devrait atteindre 5,1% en 2021, avant de revenir à 2,5% au cours de l'année 2022, contre des estimations précédentes de 3,1% et 2,9%, respectivement, et -3,4% estimé pour 2020. Cette révision à la hausse tient, principalement, à la forte dynamique observée

au cours du deuxième semestre 2020 et au soutien supplémentaire apporté par les mesures budgétaires adoptées en décembre 2020.

Dans la **Zone Euro**, le taux de croissance économique a été révisé à la baisse pour revenir à 4,2% en 2021, contre des prévisions antérieures de 5,2% et une contraction de 7,2% en 2020. Cette révision tient compte du fléchissement de l'activité observé fin 2020 qui devrait perdurer au début de l'année 2021, et ce en raison de la recrudescence des infections et des mesures de re-confinement. En 2022, la croissance devrait s'établir à 3,6%.

Quant au **Japon**, le Fonds a également révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour les années 2021 et 2022, à 3,1% et 2,4%, respectivement, contre des prévisions antérieures de 2,3% et 1,7%, et une contraction de 5,1% en 2020. Cette révision à la hausse s'explique, principalement, par l'impulsion supplémentaire due aux mesures budgétaires promulguées fin 2020.

**Concernant les pays émergents et en développement**, la croissance devrait s'accélérer à 6,3% en 2021 et à 5% en 2022 contre un fléchissement estimé à -2,4% pour l'année 2020. Cette reprise dépendra des facteurs de vulnérabilité de chaque pays, de la structure économique et des tendances de croissance antérieures à la crise, ainsi que de la gravité de la pandémie et de l'ampleur de la riposte des pouvoirs publics pour atténuer les répercussions. Cependant, il convient de signaler que l'écart devrait significativement se creuser entre la Chine, qui connaît une reprise robuste grâce à des mesures d'endiguement efficaces, une vigoureuse stratégie d'investissement public et l'apport de liquidités par sa banque centrale, et les autres pays. Aussi, la situation s'annonce-t-elle difficile pour les pays exportateurs de pétrole et les destinations touristiques, étant donné que le retour à la normale des voyages internationaux prendra du temps et que les perspectives sont moroses pour les cours pétroliers.

S'annonce-t-elle difficile pour les pays exportateurs de pétrole et les destinations touristiques, étant donné que le retour à la normale des voyages internationaux prendra du temps et que les perspectives sont moroses pour les cours pétroliers.

## ■ ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

### Activité économique

**Contraction économique plus forte que prévue pour l'ensemble de l'année 2020 en relation principalement avec la deuxième vague du COVID-19.**

Le taux de croissance économique estimé pour l'ensemble de l'année 2020 a été révisé à la baisse, passant de -7,3% à -8,8%, et ce, suite à la contraction de l'activité économique dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et pêche qui a bénéficié de la récolte exceptionnelle d'huile d'olive.

En effet, les retombées de la crise sanitaire causée par la pandémie covid-19 ont lourdement pesé sur l'activité dans les services marchands, en particulier sur le tourisme et le transport dont les principaux indicateurs ont connu une forte détérioration par rapport à ceux réalisés en 2019. Également, les principales branches des industries manufacturières, hormis les industries agroalimentaires, ont connu une contraction en relation avec la baisse de la demande émanant de la Zone Euro.

Pour leur part, les principaux secteurs des industries non manufacturières, notamment, l'activité minière et énergétique ont affiché un fléchissement.

### Agriculture et pêche

La campagne agricole 2020-2021 devrait connaître plusieurs difficultés liées, d'une part, au manque des précipitations et à son effet surtout sur les grandes cultures, et d'autre part, au caractère cyclique de la production oléicole. En effet, la production d'huile d'olive attendue pour la campagne 2020-2021 ne devrait pas dépasser 140 mille tonnes, enregistrant ainsi une régression de 65% par rapport à la campagne précédente estimée à 400 mille tonnes. Quant à la récolte des dattes, elle connaîtra une hausse de l'ordre de 4% par rapport à la campagne 2019-2020, pour atteindre 345 mille tonnes, dont 283 mille tonnes Deglet Nour. Aussi, la production d'agrumes est-elle estimée à 440 mille tonnes, en hausse de 20% par rapport à la campagne précédente.

Pour ce qui est de **la balance alimentaire**, son déficit s'est atténué de 39,7% durant l'ensemble de l'année 2020, pour revenir à 859,4 MDT contre 1.425,8 MDT un an plus tôt. Cette évolution est expliquée par la reprise des exportations (+14,1% contre -13%) en relation, essentiellement, avec la récolte record d'huile d'olive, contre une décélération des importations (0,6% contre 5,9%). Ainsi, le taux de couverture s'est amélioré de 10 points de pourcentage pour s'établir à 84,9%.

### Activité industrielle

**L'indice de la production industrielle** a accusé, au cours des dix premiers mois de 2020, un fléchissement à un rythme plus accentué, soit -5,3% contre -3,9% durant la même période une année auparavant. Cette évolution est imputable, principalement, à la poursuite de la baisse de la production des industries manufacturières (-5,7% contre -4,5%) et des industries non manufacturières (-5,1% contre -5,8%).

S'agissant des **industries manufacturières**, la contraction a touché la majorité des secteurs à l'exception des industries agroalimentaires qui ont progressé de 5,8% contre -1,8%, en relation avec la récolte record d'huile d'olive. Cette régression a concerné, notamment, les industries du textile, habillement et cuirs (-18,4% contre -3,2%) et les industries mécaniques et électriques (-15,8% contre -1,9%), suite à la baisse de la demande extérieure émanant de la Zone Euro. Quant à la baisse de la production des **industries non manufacturières**, elle revient au repli observé dans le secteur des mines (-6,2% contre +6%) et à la poursuite de la contraction de la production de l'énergie (-5% contre -7,4%).

**Sur le plan des échanges commerciaux avec l'extérieur**, Sur le plan des échanges commerciaux avec l'extérieur, les principaux secteurs exportateurs ont été affectés par la baisse de la demande extérieure durant l'année 2020, comme en témoigne la baisse des exportations des industries manufacturières en particulier celles des industries mécaniques et électriques (-14% contre +12,3%) et du secteur textile et habillement et des cuirs et chaussures (-13,8% contre +4,2%).

Parallèlement, les importations des biens d'équipement et des matières premières et demi-produits ont connu, en 2020, un fléchissement de 24,6% et 14,5%, respectivement, contre +9,5% et -2% en 2019, suite à la dégradation de l'activité industrielle et au recul des investissements.

Concernant **la balance énergétique** et suite à la baisse des importations à un rythme plus accéléré que celui des exportations, soit -37,2% et -9,4%, respectivement, le taux de couverture a connu une hausse de 10,5 points de pourcentage pour se situer à 34,3%, ce qui a entraîné une baisse de 46% du déficit énergétique, revenant, d'une année à l'autre, de 7.756,4 MDT à 4.200,5 MDT.

---

## Tourisme

Pour l'ensemble de l'année 2020, la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement adoptées dans plusieurs pays ont précipité le secteur du tourisme dans une crise sans précédent, sous l'effet du choc brutal et immense qu'elle a provoqué pour l'activité touristique. En effet, les flux de touristes étrangers ont accusé un repli de 82,1% contre une hausse de 15,4% une année auparavant, pour revenir à 1,4 million de touristes. Ce fléchissement a concerné toutes les nationalités, notamment les Européens (-85% contre 15,6% en 2019) et particulièrement les Français (-70,6% contre +13,9%), les Italiens (-78,3% contre +20,9%) et les Anglais (-94,3% contre +65,2%). Aussi, les touristes Maghrébins, ont-ils connu une baisse 80,8% de leurs entrées qui a concerné les Algériens (-86,3% contre +7,6%) et les libyens (-72,7% contre +30,1%).

De ce fait, les recettes touristiques en devises se sont inscrites en baisse de 64,1% contre +35,6% une année auparavant pour revenir à 2.018 MDT. Sans effet change, ces recettes auraient régressé de 63,1% contre +27,6% en 2019.

## Evolution des prix

L'indice général des prix à la consommation familiale a enregistré, au cours du mois de décembre 2020, un accroissement de 0,3% par rapport au mois précédent, suite notamment à la hausse des prix des produits manufacturés (0,6% contre 0,3%) et, à moindre degré, des prix des services (0,2% contre 0%) contre une stagnation des prix des produits alimentaires (0% contre -0,5%).

En termes de glissement annuel, une décélération des prix a été observée au cours des derniers mois de 2020 et le taux d'inflation s'est établi à 4,9% au mois de décembre, en nette baisse par rapport au même mois de 2019 et 2018 (soient 6,1% et 7,5%, respectivement). Cette détente est en grande partie attribuable à la décélération du rythme d'évolution des prix des produits alimentaires (4,3% contre 7,3%) et des prix des produits manufacturés (4,9% contre 7,7%). En revanche, les prix des services ont poursuivi leur hausse, passant de 4,6% en décembre 2019 à 5,3% durant le même mois de l'année 2020.

Sur toute l'année 2020, l'inflation moyenne s'est établie à 5,6% contre 6,7% une année auparavant, et ce, suite au ralentissement des prix des produits alimentaires (4,7% contre 6,9%) et des produits manufacturés (6,5% contre 8,2%). Néanmoins, une légère accélération a marqué le rythme d'évolution des prix des services (5,5% contre 5,1%).

Par régime de fixation des prix, la décélération a concerné, principalement, les prix des produits libres (5,6% contre 7,4% en 2019), aussi bien les produits alimentaires (5% contre 7,8%) que non alimentaires (5,9% contre 7,2%). En revanche, les prix des produits non libres ont connu une certaine accélération en 2020, passant de 4,7% à 5,7%, d'une année à l'autre.

Pour sa part, l'inflation sous-jacente s'est établie, en moyenne, à 5,6% en 2020 contre 7,2% au cours de l'année précédente.

# PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ





## ■ RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING

### Cadre Général

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac
Téléphone	00 216 70 136 436 – 39 140 836
Fax	00 216 70 242 606 – 70 022 289
Adresse électronique	Attijari.Leasing@planet.tn
Site Web	www.attijarileasing.com.tn
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	13/12/1994
Durée de vie	99 ans
Objet social	<p>La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche ou de service.</p> <p>Elle peut effectuer aussi des opérations d'affacturage (factoring).</p> <p>Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.</p> <p>La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière..</p>
Exercice social	Une année, allant du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
Capital social	27 500 000 dinars divisés en 2 750 000, actions de nominal 10 dinars entièrement libérées.
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis
Régime fiscal applicable	<p>Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing.</p> <p>La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing.</p> <p>La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.</p>
Identifiant unique	496311P

# LES FAITS MARQUANTS & PRINCIPALES RÉALISATIONS



Les principaux faits saillants ayant marqué l'année 2020 se résument ainsi :

## ■ LE SECTEUR FACE A LA PANDEMIE DU CORONA VIRUS (COVID-19)

Dans le cadre du renforcement des efforts nationaux visant à endiguer les répercussions économiques et sociales désastreuses causées par la pandémie COVID-19, la Banque Centrale de Tunisie a mis en place une panoplie de mesures exceptionnelles permettant de soutenir aussi bien les entreprises et les professionnels que les particuliers.

A ce titre, et en application des dispositions des circulaires n°06-2020 du 19 mars 2020 et n°07-2020 du 25 mars 2020, les banques et les établissements financiers, doivent reporter les échéances des crédits se rattachant à la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2020 jusqu'au 30 septembre 2020, et ce sur demande par tout moyen laissant une trace écrite et selon des conditions bien définies.

la note aux états financiers 3.3.8 résume l'impact des reports effectués sur la situation financière à fin décembre 2020 et rappelle l'ensemble des actions d'ordre sanitaires effectuées par la société pour faire face à cette pandémie.

### En matière d'activité

Contraction de l'exploitation pour l'ensemble de l'année 2020, en relation principalement avec la pandémie COVID-19 :

- Un niveau des approbations de 244.244 Millions de dinars (MD) vs 299.090 MD à fin 2019, soit une baisse d'environ 18.34% pour une année 2020 particulièrement difficile.
- Les mises en forces (MEF) ont atteint 180.789 MD vs 205.193 MD fin 2019, soit une baisse de 11.89% ;
- Les encours financiers ont diminué de 6.06% passant de 491.2 MD à MD à 461.4 MD
- Toutes les campagnes commerciales avec nos partenaires ont été suspendues, à cause du COVID -19, cependant des campagnes sont prévues pour l'année 2021.
- Accentuation du dispositif commercial dédié à la synergie avec Attijari bank à travers un reporting dédié et un suivi rapproché dans le cadre d'une offre globale aux clients du groupe, nous citons à titre d'exemple le Programme Mousanada, ce programme dont Attijari Leasing y a adhéré, destiné aux Entreprises touchées par l'impact du COVID-19 en vue de dépasser cette période difficile.

### En matière d'organisation

- Adoption de nouveaux commissaires aux comptes en l'occurrence MAZARS et EY 2021-2023.
- Mise à jour de la norme ISO 9001 v 2015 du système de Management de la Qualité AFAQ ISO 9001.

### Transition aux normes IFRS

Selon la disposition adoptée par l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité en date du 6 septembre 2018, il est question d'appliquer les normes IFRS, à partir du 01 janvier 2021, aux comptes consolidés (uniquement) des banques, institution financières, société d'assurances/réassurances et aux les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Par ailleurs la circulaire BCT 2020-01 du 29 janvier définit les mesures devant être prises pour les banques et établissements financiers concernés par la publication de leurs états financiers selon les normes IFRS dont :

Article 2 : plan stratégique pour la conduite de projet.

Article 4 : création d'un comité de pilotage.

Article 5 : désignation d'une équipe de projet.

Attijari Leasing, n'étant pas concerné directement par l'établissement de comptes consolidés, n'aura pas donc à publier en 2021 des états financiers selon les normes IFRS mais elle est représenté au niveau du comité de pilotage et équipe de projet comme convenue au niveau de la dite circulaire.

Que, Attijari Leasing a procédé à partir de 2020 à la formation d'une partie de ses cadres financiers, risque et audit pour se préparer à l'établissement de l'ensemble de ses comptes individuels selon les normes IFRS dans un futur proche.

## En matière de Finances et Contrôle

- Clôture le jour même des souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «Attijari Leasing Subordonné 2020-1» soit le 27 Octobre 2020.

## Notation financière de la société

- L'Agence de notation financière, Fitch Ratings a amélioré la notation nationale d'Attijari Leasing dans un laps de temps très court ( inférieur à un an) d'un cran passant de «BBB- (tun)» à « A-»(tun) Haute qualité sur le long terme, et de « F3» (tun) à «F2 (tun)» qualité moyenne inférieure sur le court terme et ce, suite au soutien de la banque mère Attijariwafa bank Maroc.

## En matière de conformité et contrôle permanent

- La veille en continue afin d'assurer les réponses aux consultations émanant des différents départements de l'établissement de leasing.
- La fiche KYC a été automatisée par l'intégration sur le système d'information PROGEN.
- La mise à jour du manuel de procédure anti-Blanchiment et le financement du terrorisme.
- La mise à jour de la procédure de gel des biens
- L'acquisition d'une solution KYC et AML auprès du prestataire VNEURON, cette solution de mesure de risque LAB/FT va nous permettre d'estimer le degré de risque auquel Attijari Leasing est exposé et ce, en application de l'Art.4 de la circulaire 2017-08.

## Sur le plan Lutte Anti Blanchiment

- Dans le cadre de la veille réglementaire et la mise à disposition continue des informations règlementaires et procédure au profit des collaborateurs d'Attijari Leasing, nous avons précédé a la sensibilisation de l'ensemble du personnel dans le but de garantir une compréhension plus étendu des exigences de la réglementation en matière de lutte anti blanchiment et financement du terrorisme
- Une Formation E-learning relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement contre le terrorisme a été assurée au profit du personnel Attijari Leasing
- L'Intégration d'une nouvelle alerte concernant les nouvelles relations qui nous permet de les identifiés et vérifié avec les différentes liste interne « black liste » d'Attijari Leasing et analyse par rapport aux listes des sanctions « Dow Jones ».

## En matière de gestion des risques

- ▶ La Mise en place d'un système de Rating interne.

Afin de :

- Répondre aux exigences du régulateur en matière de gestion du risque de crédit ;
- Accompagner sa politique commerciale à destination de clients ou prospects ;
- Obtenir davantage de visibilité sur son portefeuille ;
- ▶ La mise en place d'une solution de gestion du risque Opérationnel.

## Informatique & Système d'information

Les projets d'infrastructure informatique de l'année 2020 se sont concentrés principalement sur la pérennité et la sécurisation des actifs.

- Le lancement d'un programme de sensibilisation des collaborateurs de l'établissement aux risques de sécurité et de la cybercriminalité.
- L'assainissement des accès aux applications par la mise en place de processus de revue et de suivi périodique.
- La finalisation de la mise en place d'une solution de scoring et la mise à jour de la version ANADEFI.
- La migration vers Windows 10 des Postes de travail.
- L'acquisition et la mise en place des solutions de gestion et de traitements pour les différents départements.

---

## En matière de Qualité

- Attijari Leasing continue à œuvrer à la consolidation des services rendus aux clients. Cette ambition s'est traduite par la poursuite de l'effort visant l'optimisation des délais de traitement et l'amélioration de la prise en charge.
- C'est ainsi que l'année 2020 a connu le lancement de plusieurs initiatives dont l'objectif est l'amélioration de l'expérience client.
- Dans cette optique, un sondage d'écoute de la voix du client a été lancé. Ce sondage a permis de mettre en place les actions correctives nécessaires permettant l'amélioration de la qualité de service rendu aux clients.

## En matière de Conformité

L'année 2020 a été marquée par la consolidation du dispositif de conformité en mettant en place de nouvelles mesures de diligence pour répondre aux exigences réglementaires notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

En effet, le dispositif de la conformité a été renforcé sur plusieurs axes :

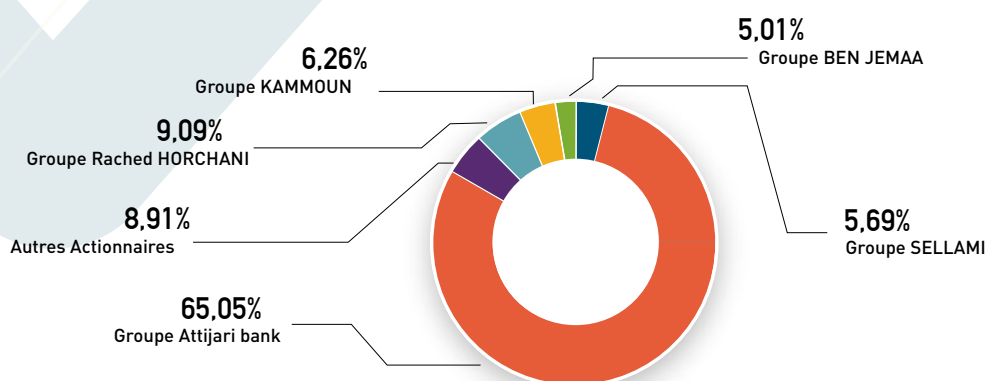
- La bonne gouvernance : Renforcement des mesures de diligence à tous les niveaux et l'application du programme LAB-FT (Lutte Anti-blanchiment et contre le Financement du Terrorisme) au niveau siège et filiales, et ce, en termes de formation et de vigilance à l'égard des clients et des opérations.
- La lutte anti-blanchiment : La mise en place de nouvelles procédures portant sur la connaissance client et l'identification du bénéficiaire effectif dès l'entrée en relation ainsi que la mise en place d'une plateforme renforçant la vigilance à l'égard des clients et des transactions.
- La formation du personnel : Ancrage de la culture de conformité à tous les niveaux afin de permettre au personnel d'acquérir les compétences et les réflexes nécessaires à l'exercice de leurs fonctions, ainsi que des campagnes de formation régionales pour le personnel du réseau, et ce, dans le cadre de la sensibilisation des collaborateurs aux exigences réglementaires en matière de lutte anti- blanchiment afin de se prémunir des risques. En outre, une formation à distance destinée à tout le personnel d'Attijari Leasing est assurée, à travers une plateforme E-Learning.
- La conformité réglementaire : La participation active dans la mise en conformité de nouveaux produits ; La mise à jour des fiches d'entrée en relation & du manuel des procédures LAB-FT ; L'assistance et le conseil aux diverses structures afin de garantir que les activités s'inscrivent dans le strict respect des règles et des bonnes pratiques de la profession.

# ACTIONNARIAT



## ■ RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2020

### STRUCTURE DU CAPITAL ET DROIT DE VOTE



Attijari Leasing compte parmi ses actionnaires de référence, une banque d'envergure internationale Attijariwafa bank à travers Attijari bank Tunisie qui détient la majorité des droits de vote et assure le contrôle de l'institution avec laquelle elle développe des synergies multiples notamment en termes commerciales, financiers et sociales.

Conformément à l'article 31 des statuts, les titulaires de 10 actions au moins peuvent assister aux réunions des assemblées générales ou se faire représenter. Les titulaires de moins de 10 actions peuvent se regrouper et se faire représenter par l'un d'eux munis des pouvoirs nécessaires.

De même, l'article 35 des statuts, stipule que chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Au 31 décembre 2020, le capital social d'Attijari Leasing est réparti comme suit :**

Actionnariat	Nombre d'actions	Pourcentage
Groupe Attijari	1 788 753	65,05%
Groupe Khaled Ben Jemaa	137 745	5,01%
Groupe Rached Horchani	249 997	9,09%
Groupe Kammoun Habib	172 076	6,26%
Groupe Sellami Mohsen	156 442	5,69%
Autres Actionnaires	244 987	8,91%
<b>Totaux</b>	<b>2 750 000</b>	<b>100%</b>

# ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION





## ■ CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Khaled Ben JEMAA	Président du Conseil
M. Said SEBTI	Administrateur Représentant Attijari bank
M. Kamel HABBACHI	Administrateur Représentant Attijari bank
M. Mohsen BOUZID	Administrateur Représentant Attijari bank
M. Moez TERZI	Directeur Général
M. Lassaad M'ZAH	Administrateur Indépendant
M. Moez EL GHALI	Administrateur Indépendant
M. Mongi TRIMECH	Administrateur, représentant les actionnaires minoritaires d'Attijari Leasing

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordé par le conseil.

### Comités émanant du conseil d'administration

Dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance de la société et conformément à la réglementation en vigueur et notamment la circulaire BCT 2011-06 du 20 mai 2011 et la loi 2016-48 du 11/07/2016, Attijari Leasing est dotée désormais de 2 comités composés de membres du Conseil d'Administration et dont la mission est déterminée par la réglementation en vigueur, à savoir :

**Comité d'Audit Interne** : dont la présidence est assuré par **M. Lassaad M'ZAH**.

**Comité des Risques** : dont la présidence est assurée par **M. Moez EL GHALI**.



## Comités émanant de l'organe de la direction générale et le rôle de chaque comité

Il est créé au sein de la société les comités suivants :

### **Comité de financement Leasing**

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial et du Directeur Gestion Globale des Risques. Le comité de financement a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatifs aux relations dont l'engagement net est inférieur ou égal à 500 md (y compris la demande en cours) pour un financement leasing mobilier de matériels standards, spécifiques ou immobilier.

### **Comité de ventes des biens récupérés**

Il est composé du Directeur Général, du Directeur chargé des Activités Supports, le responsable vente matériels, du Directeur juridique et contentieux, du Directeur Commercial et du Directeur Supports et Moyens Généraux. Le comité de vente a pour objet de statuer sur la décision de la vente des biens récupérés ainsi que le mode de règlement et ce en fonction de la meilleure offre proposée et de la valeur du bien à vendre selon l'expertise effectuée par un expert agréé.

### **Comité Interne de recouvrement**

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, le back office contentieux, les chargés d'exécution, le responsable engagement, le responsable suivi judiciaire et assurances ,le responsable précontentieux.

Ce comité interne de recouvrement est a pour mission de statuer pour examen détaillé des principaux dossiers du portefeuille contentieux, vérifier les prévisions des dossiers objet de glissement, discuter des relations et des objectifs à atteindre.

### **Comité de recouvrement**

Il est composé du Directeur Général, du Responsable Recouvrement amiable, du directeur juridique et contentieux, du directeur commercial, du directeur risque.

Le comité de recouvrement a pour mission de statuer sur les propositions de transfert des clients du service recouvrement amiable au service contentieux.

### **Comité de Suivi des Actifs classés**

Il est composé du Directeur général, Directeur de la GGR Attijari bank, Directeur du pôle RJ et CD Attijari bank, du Directeur chargé des Activités Supports, du Directeur risque Attijari Leasing, Directeur juridique et contentieux, Responsable recouvrement amiable, Responsable de la classification.

Le comité de suivi des actifs classés est une instance interne de décision qui a pour mission la discussion des prévisions annuelles de recouvrement amiable et contentieux, examen et discussions de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement ,suivi des réalisations et des prévisions de recouvrement, validation de l'ajustement de classes proposé par les unités du recouvrement ,élaboration d'un point de situation mensuelle sur les actifs classés de la société.

### **Comité de factoring**

Il est composé du Directeur Général, du responsable factoring et du chargé d'unité d'exploitation des remises.

Le comité de financement factoring est a pour mission de statuer sur les remises de créances des adhérents (client de factoring), les demandes des autorisations des acheteurs (tiré de l'adhérent).

### **Comité de trésorerie**

Il est composé du Directeur Général, du Directeur chargé des Activités Supports, du Directeur Finance et contrôle de Gestion, du responsable de trésorerie.

Le comité de trésorerie a pour mission de statuer pour l'évaluation des réalisations en matière de trésorerie, les prévisions des périodes à venir (à 30 jours environ), les plans d'action en termes de remboursement, tirage, négociation des conditions d'emprunts, nouvelles demandes d'emprunt, de placement, de rachat. Proposition de mise en place, d'ajustement ou d'actualisation de procédure, de tarification (commission, frais...).

### **Comité supérieur de recouvrement**

Il est composé du Directeur Général, Directeur du pôle RJ et CD Attijari bank, Le directeur juridique et contentieux ou son adjoint, Les chargés du dossier.

Le comité supérieur de recouvrement est a pour mission de statuer pour la prise de position concernant les dossiers nécessitant une décision importante tel que les dossiers de radiation de créances, d'abandon ou d'abattement pour solde de tout compte.

### **Comité de direction**

Il est composé du Directeur général, du Directeur chargé des Activités de Supports, du directeur commercial, du directeur juridique et contentieux, directeur financier, du directeur gestion des risques, du directeur support et moyens, responsable recouvrement amiable, responsable capital humain, responsable contrôle général.

Le comité de direction, qui se réunit une fois par mois, est un organe d'échange et de concertation, assiste le directeur général dans le pilotage de la performance globale d'Attijari Leasing et la mise en œuvre de la stratégie décidée par le conseil d'administration.

### **Comité ALM « Gestion Actif-Passif »**

Il est composé du Directeur Général, du Directeur chargé des Activités Supports, directeur commercial, directeur risque, directeur finance et contrôle de gestion, responsable trésorerie, responsable du pôle finance d'Attijari bank, le responsable du pôle marché des capitaux (de la Banque d'Investissement) Attijari bank.

Le comité ALM qui se réunit une fois par trimestre et chaque fois que le besoin se fait ressentir (ou sur demande du Conseil d'Administration), a pour mission d'analyser les risques du bilan globalement dans les aspects suivants : risque de taux, risque de liquidité statique ou dynamique (tenant compte de la nouvelle production) et risque de change (pour les banques).

# ACTIVITÉS & RÉSULTATS



## ■ CHIFFRES CLES

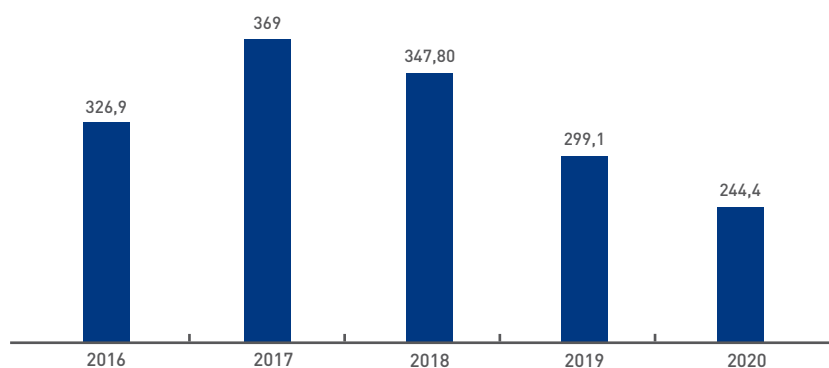
### Les indicateurs d'activité comparés

INDICATEURS ( en millions de dinars )	31/12/2018	31/12/2019	Décembre		
			Evol en % 2018/2019	31/12/2020	Décembre Evol en % 2019/2020
MEF (mdt)	263 069 000	205 193 000	-22,00%	180 789 000	-11,89%
Produits Nets de Leasing (PNL)	18 562 024	17 663 878	-4,84%	20 121 646	13,91%
Total produits d'exploitation	56 321 029	58 799 649	4,40%	57 807 477	-1,69%
Total des charges d'exploitation	9 842 833	10 427 262	5,94%	11 288 131	8,26%
C.Propres	52 122 668	52 085 722	-0,07%	55 147 866	5,88%
C.Propres (hors Résultats de la période)	46 529 277	48 630 832	4,52%	51 919 226	6,76%
TOTAL BILAN	592 960 399	552 749 690	-6,78%	531 837 855	-3,78%
RESULTAT NET	5 593 391	3 454 890	-38,23%	3 228 640	-6,55%
Emprunts et Dettes rattachées	478 489 185	444 928 340	-7,01%	415 665 299	-6,58%
Charges Financières	38 265 028	41 791 630	9,22%	38 353 352	-8,23%
Provisions et agios réservés	33 942 571	36 162 521	6,54%	38 181 384	5,58%
Provisions	30 498 783	32 414 883	6,28%	33 952 425	4,74%
Agios	3 443 788	3 747 638	8,82%	4 228 958	12,84%
Montant Créances classées (en souffrance)	52 297 247	56 468 437	7,98%	59 669 713	5,67%
Total engagements hors AMF	562 815 809	522 873 701	-7,10%	492 671 634	-5,78%
AMF	10 697 376	10 792 986	0,89%	17 558 775	62,69%
Coefficient d'exploitation	53,0%	59,03%	11,32%	56,10%	-4,97%
Taux de couverture	64,9%	64,04%	-1,33%	63,99%	-0,08%
Dotations nettes aux prov /risques clients	1 530 268	3 193 739	108,70%	4 770 701	49,38%
Total engagements	573 513 185	533 666 687	-6,95%	510 230 409	-4,39%
Coût du Risque : (Dot nettes des rep / tot engts )	0,27%	0,60%	124,29%	0,94%	56,24%
Coût du Risque hors AMF	0,27%	0,61%	124,65%	0,97%	58,53%
Ratios de rentabilité RN / PNL	30,13%	19,56%	-35,09%	16,05%	-17,96%
Ratios de solvabilité (Tier 2)	11,97%	12,99%	8,52%	14,79%	13,86%
Ratios de solvabilité (Tier 1)	7,84%	8,47%	8,04%	9,51%	12,28%
ROE (Return on Equity ou rentabilité des capitaux propres)	12,02%	7,10%	-40,90%	6,22%	-12,47%
ROA (Return on Assets ou rentabilité économique ou des actifs écon)	0,94%	0,63%	-33,74%	0,61%	-2,87%

## ■ EVOLUTION DES APPROBATIONS ET DES MISES EN FORCE

### Approbations

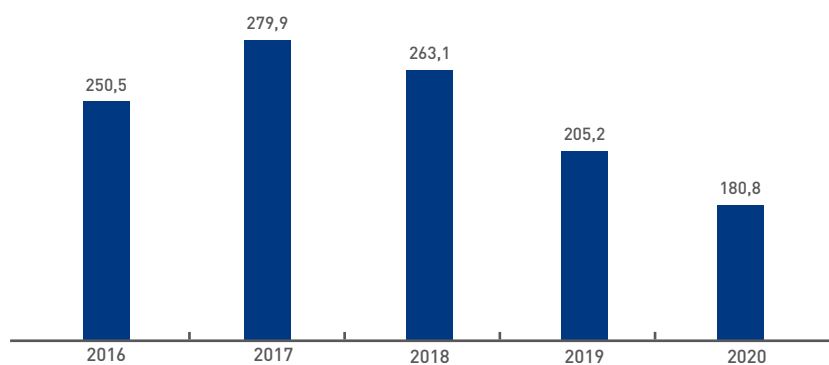
L'année 2020 a été clôturée par un total de 244.244 MD d'approbations contre 299.090 MD en 2019. Les approbations d'Attijari Leasing ont enregistré en 2020 une baisse de 18.34% par rapport à 2019.



Approbations comparées 2016 - 2020 en MD

### Mise en Force

Les Mises en force (Production) ont atteint 180.789 millions de dinars à fin 2020 contre 205.193 millions de dinars en 2019, soit une baisse de 11.89%.

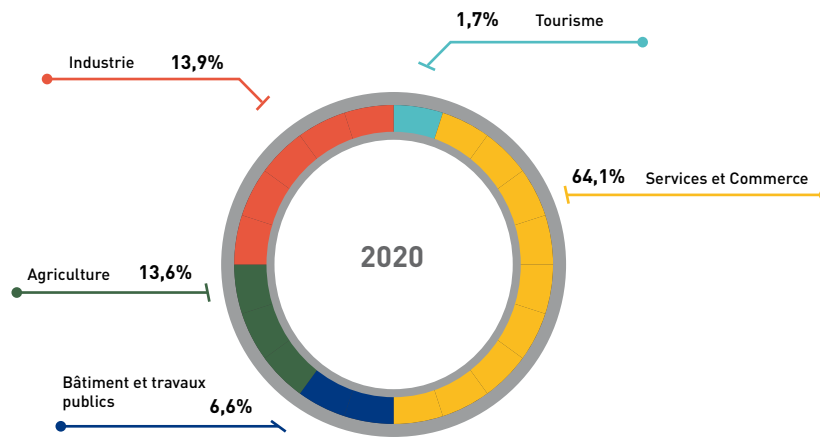


Mise en force comparées 2016 - 2020 en MD

## ■ REPARTITION SECTORIELLE DES APPROBATIONS ET DES MISES EN FORCE

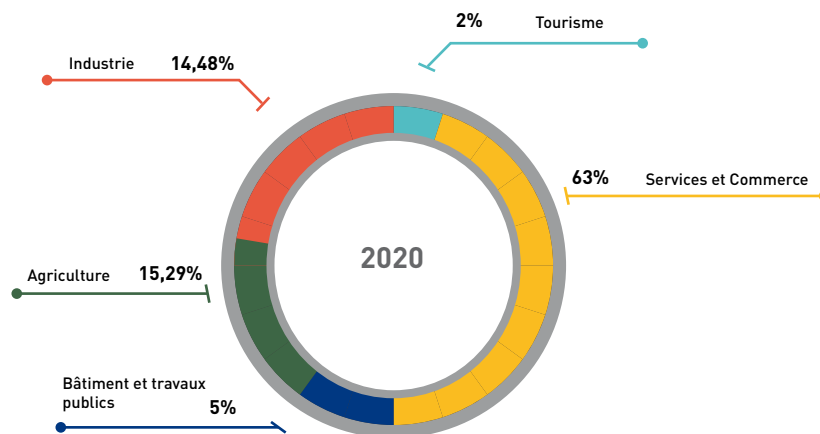
Aussi bien pour les approbations que pour les mises en forces, le secteur porteur de l'activité d'Attijari Leasing demeure le secteur Services et Commerce.

### Répartition des Approbations par secteur



Les deux secteurs (Services & commerce, Industrie) constituent les plus grandes fractions des financements approuvés en 2020, environ 78% des totales approbations.

### Répartition des Mises en forces par secteur

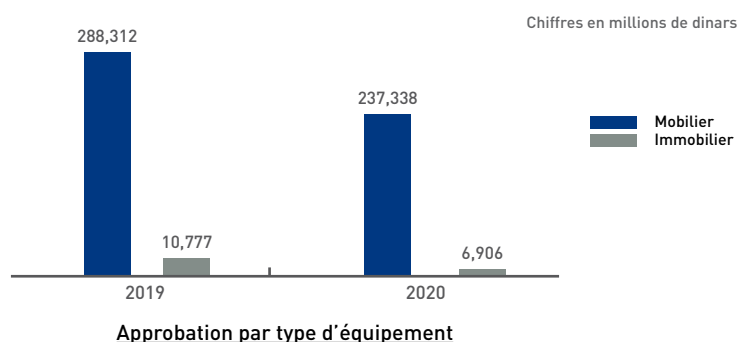


Pour 2020 les deux secteurs (Service & Commerce ; Agriculture) constituent 78.44% des mises en forces. Ces deux secteurs accaparent les plus grandes part des financements mis en force.

## Répartition des approbations et des mises en force par type d'équipement

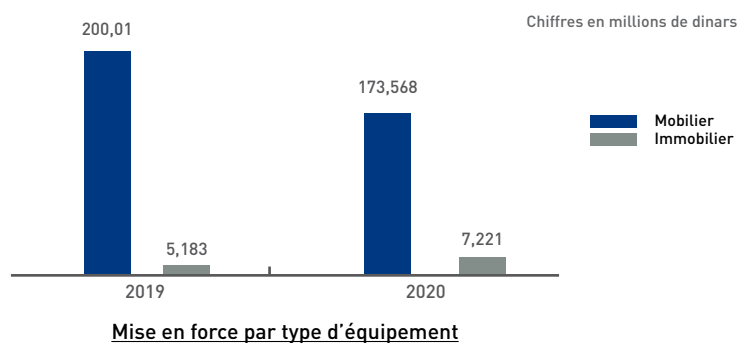
Le matériel standard (matériel roulant principalement) demeure le produit le plus financé par Attijari Leasing.

### Répartition des Approbations comparées 2019/2020 par type de matériel



Le matériel mobilier représente 97.20% des approbations en 2020, contre 96.4% fin 2019.

### Mises en forces Comparées 2019/2020 par type d'équipement



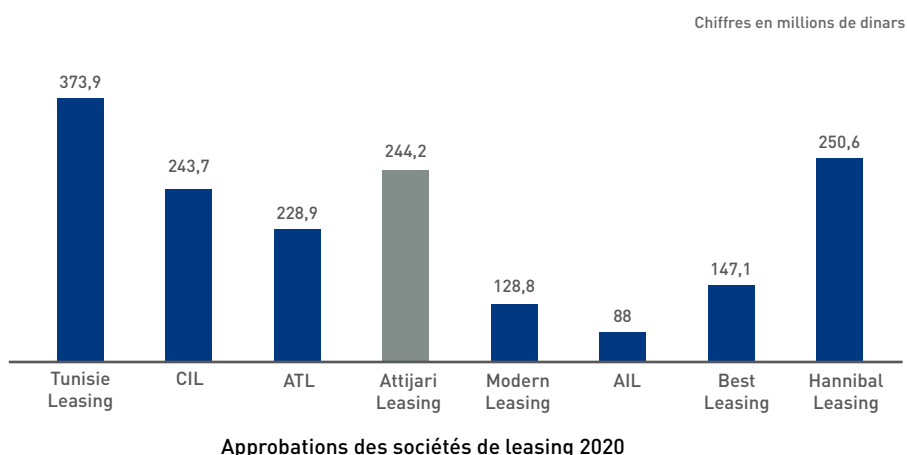
La part du matériel mobilier (Matériel roulant et Matériel spécifique) représente plus que 96% des financements de chacune des deux années 2019 et 2020. En ce qui concerne la partie immobilier, une hausse significative d'environ 39% a été observée en 2020.

### Part de marché des sociétés de leasing au 31/12/2020

Pour Attijari Leasing, 2020 a été l'année durant laquelle elle s'est positionnée en tant que troisième opérateur du Leasing National au niveau des approbations (graphiques ci-après) :

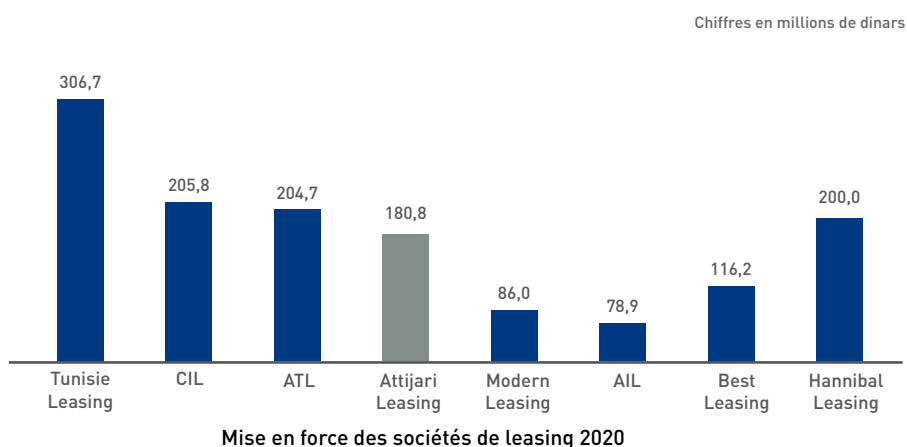


## Approbations



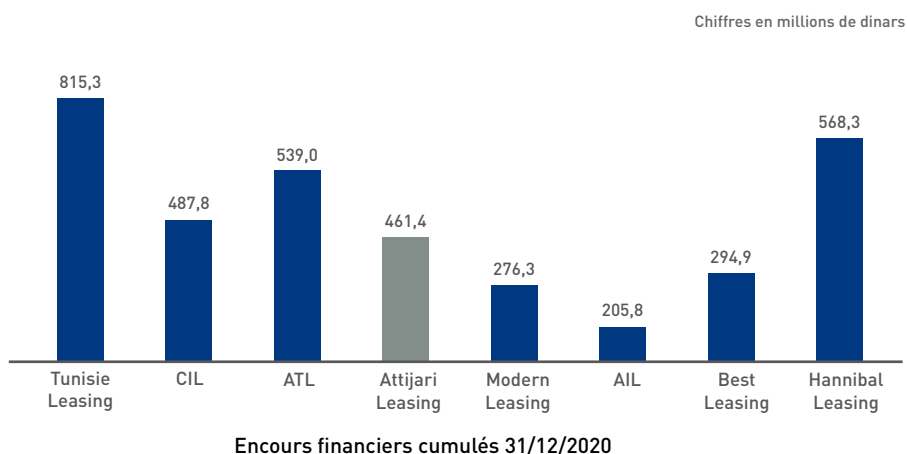
Avec 14.32% de parts de marché, Attijari Leasing occupe la troisième place au niveau du secteur en termes d'approbation.

## Mises en Forces



Avec 13.11% de parts de marché, Attijari Leasing occupe la cinquième place au niveau du secteur en termes de mises en forces.

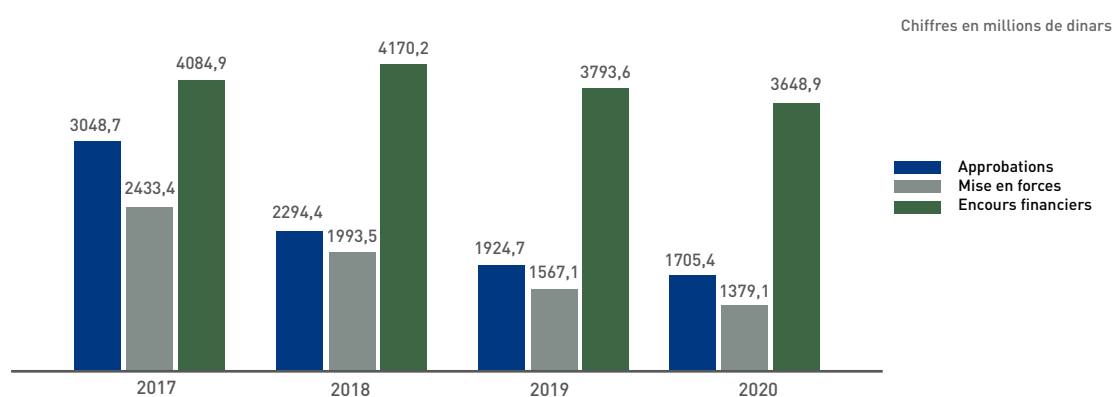
## Encours Financiers cumulés au 31/12 /2020



Une diminution de 6.06% réalisée par Attijari Leasing en matière d'encours financiers contre une diminution du secteur de 3.81% entre 2019 et 2020, sachant qu'Attijari Leasing se positionne à la cinquième place en termes d'encours financiers avec une part de marché de 12.65%.

## EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU SECTEUR DE LEASING DURANT LA PERIODE 2017/2020

L'évolution du secteur durant les quatre dernières années 2017/2020 a connu baisse continue, et si on se compare avec l'année 2017 qu'on peut la qualifier par une année florissante vs l'année 2020, on constate une chute vertigineuse de -44.06% en matières d'approbations et de -43.33% en matière de mises en forces, et de -10.67% en matière d'encours. Ceci étant expliqué par plusieurs difficultés qu'a connu le secteur au cours des dernières années ( problème de refinancement, secteur BTP en grandes difficultés ) auxquelles est venue s'ajouter en 2020 la crise sanitaire Covid-19.



Evolution de l'activité du secteur de leasing

## QUALITE DES RISQUES

Le taux d'actifs classés de la société est passé de 10.58% fin 2019 à 11.69% à fin 2020, soit une augmentation de 10.49%, cette situation résulte d'un contexte économique difficile en 2020 impacté par le COVID-19 qui s'est répercuté négativement sur l'ensemble du secteur du leasing qui a vu son taux d'actif classé moyen passer de 9% en 2019 à 10.25% en 2020, soit une augmentation de 13,9%.

En revanche, la société œuvre constamment à améliorer la qualité de ses actifs et ce tant en amont par une meilleure sélection des nouveaux risques, qu'en aval par une action vigoureuse de recouvrement aussi bien au niveau du recouvrement amiable qu'au niveau du recouvrement judiciaire.

## ACTIVITE DU FACTORING

L'activité du factoring a dégagé en 2020 des revenus de 1.823 MD contre 2.169 MD dinars en 2019 (commissions d'affacturage et commissions de financement), soit une baisse de 15.95%.

## LES FAITS MARQUANTS AU COURS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2020

SOURCE (INDICATEURS D'ACTIVITE AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2020)

[ Mt en Milliers de dinars ]

4 <sup>ème</sup> trimestre 2020		QUATRIEME TRIMESTRE			Cumul au 31 DECEMBRE			
		2020*	2019**	Var en %	2020*	2019**	Var en %	
<b>Approbations</b>								
Répartition des approbations / secteurs & par types		<b>Total</b>	<b>84 600</b>	<b>84 170</b>	<b>1%</b>	<b>244 244</b>	<b>299 090</b>	<b>-18,3%</b>
2-1 Agriculture	Mobilier	10 721	9 803	9%	33 080	36 907	-10%	
	Immobilier	250	0		250	95	163%	
2-2 Industrie	Mobilier	12 090	16 188	-25%	33 552	49 168	-32%	
	Immobilier	200	753	-73%	453	753	-40%	
2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	6 641	3 998	66%	16 143	15 887	2%	
	Immobilier	0	134		0	134	-100%	
2-4 Tourisme	Mobilier	1 038	1 850	-44%	4 203	8 623	-51%	
	Immobilier	0	0		0	220	-100%	
2-5 Services et commerce	Mobilier	51 838	47 891	8%	150 359	177 726	-15%	
	Immobilier	1 821	3 552	-49%	6 203	9 576	-35%	
<b>Mises en force</b>								
Répartition des mises en force /secteurs & par types		<b>Total</b>	<b>55 694</b>	<b>52 962</b>	<b>5%</b>	<b>180 789</b>	<b>205 193</b>	<b>-11,9%</b>
4-1 Agriculture	Mobilier	8 235	7 122	16%	27 651	29 247	-5%	
	Immobilier	0	0		0	0		
4-2 Industrie	Mobilier	7 028	6 834	3%	25 928	26 137	-1%	
	Immobilier	0	450		253	700	-64%	
4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	2 882	2 158	34%	9 233	10 053	-8%	
	Immobilier	0	0		0	0		
4-4 Tourisme	Mobilier	785	1 190	-34%	3 571	3 832	-7%	
	Immobilier	0	0		0	220		
4-5 Services et commerce	Mobilier	36 764	32 253	14%	107 185	130 272	-18%	
	Immobilier	0	2 955		6 968	4 732	47%	
Total des engagements en cours					509 940	533 666	-4%	
Total des engagements classés					58 903	56 468	4%	
Trésorerie Nette					3 308	19 468	-83%	
Structure des Ressources					407 362	435 981	-7%	
	Emprunts obligataires				29%	29%	0%	
	Emprunts bancaires				57%	59%	-3%	
	Emprunts étrangers				13%	10%	30%	
	Certificats de dépôts				1%	2%	-50%	
Capitaux propres ***					51 922	48 631	7%	
Revenus bruts de Leasing (1)		70 370	72 971	-4%	241 977	287 677	-16%	
Revenus nets de leasing		16 000	15 394	4%	57 858	58 800	-2%	
Produits nets de leasing		7 350	5 458	35%	20 551	17 664	16%	
Total charges d'exploitat <sup>o</sup> hors provisions		2 885	2 433	18,6%	11 446	10 427	10%	

\* Données non auditées

\*\* Données financières définitives et auditées

\*\*\* Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing ,de factoring bruts et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Interêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

### Les faits marquants

L'activité de la société ,s 'est caractérisée essentiellement par :

- \* Une baisse des approbations cumulées de 18,3 % par rapport à la même période 2019
- \* Une baisse des mises en force cumulées de 11,9 % par rapport à la même période 2019
- \* Les ressources d'emprunts ont baissé de 7%
- \* Une augmentation du taux d' actifs classés passant de 10,58 % à 11,55 % à fin décembre 2019
- \* Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 7 % compte non tenu du résultat de la période

### Autres informations

Clôture le jour même des souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «Attijari Leasing Subordonné 2020-1» soit le 27 Octobre 2020, pour un montant de 30.000.000 DT



## ■ PERSPECTIVES D'AVENIR

La politique de croissance de Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

Le dernier Plan stratégique en vigueur d'Attijari Leasing 2020-2024 s'articule autour des 3 actions suivantes :

- ▶ Ajuster notre organisation commerciale pour :
  - mettre en avant les avantages concurrentiels d'Attijari Leasing : qualité de service, proximité des clients, agilité, expertise et synergies Groupe ;
  - assurer le développement et la mise en place d'une digitalisation de l'activité commerciale pour se rapprocher davantage des clients et tenir compte de l'évolution technologique dans ce cadre.
- ▶ Ajuster notre efficacité opérationnelle pour assurer une meilleure qualité de risque et une meilleure productivité,
- ▶ Créer une nouvelle dynamique RH pour assurer une meilleure motivation des collaborateurs et instaurer une nouvelle adhésion autour d'un projet et d'une vision stratégique commune.

Attijari Leasing vise pour 2024 de réaliser une croissance du marché à travers un « upgrade » significatif de la Dynamique Commerciale portée par le développement de la synergie avec le réseau d'Attijari bank, des actions commerciales ciblées avec les fournisseurs et une meilleure Qualité de Service, et ce en réalisant ses objectifs tels que avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés :

## LES FAITS MARQUANTS AU COURS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2020

SOURCE (INDICATEURS D'ACTIVITE AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2020)

En mDT	2020 <sup>P</sup>	2021 <sup>P</sup>	2022 <sup>P</sup>	2023 <sup>P</sup>	2024 <sup>P</sup>
<b>Produits d'exploitation de Leasing &amp; Factoring</b>					
Intérêts de leasing	55 283	59 228	60 272	61 663	63 852
<i>Var en %</i>	2,4%	7,1%	1,8%	2,3%	3,5%
Autres produits d'exploitation	2 401	2 641	2 905	3 196	3 516
Revenus de factoring	1 735	1 908	2 099	2 309	2 540
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>59 420</b>	<b>63 778</b>	<b>65 277</b>	<b>67 169</b>	<b>69 907</b>
<i>Var en %</i>	1,1%	7,3%	2,4%	2,9%	4,1%
Charges financières nettes	(39 462)	(41 966)	(42 249)	(42 698)	(44 037)
<i>Var en %</i>	(5,6%)	6,3%	0,7%	1,1%	3,1%
Commissions encourues	(313)	(345)	(379)	(417)	(459)
Produits des placements	0	0	0	0	0
<b>PRODUITS NETS</b>	<b>19 644</b>	<b>21 467</b>	<b>22 649</b>	<b>24 053</b>	<b>25 412</b>
<i>Var en %</i>	11,2%	9,3%	5,5%	6,2%	5,6%
<b>Charges d'exploitation</b>					
Charges de personnel	(7 632)	(8 204)	(8 820)	(9 481)	(10 192)
Dotations aux amortissements	(517)	(581)	(581)	(547)	(514)
Autres charges <sup>s</sup> d'exploitation	(2 945)	(3 121)	(3 230)	(3 351)	(3 497)
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>(11 094)</b>	<b>(11 906)</b>	<b>(12 630)</b>	<b>(13 380)</b>	<b>(14 203)</b>
<i>Var en %</i>	6,4%	7,3%	6,1%	5,9%	6,2%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>8 550</b>	<b>9 560</b>	<b>10 018</b>	<b>10 674</b>	<b>11 209</b>
<i>Var en %</i>	18,1%	11,8%	4,8%	6,5%	5,0%
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	7 652	3 548	3 658	3 630	3 304
<i>Dont Dotations nettes aux provisions collectives</i>	1 200	500	500	500	500
Dotations aux provisions pour risques & charges	400	400	400	400	400
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>498</b>	<b>5 613</b>	<b>5 960</b>	<b>6 643</b>	<b>7 505</b>
Autres gains ordinaires	0	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>498</b>	<b>5 613</b>	<b>5 960</b>	<b>6 643</b>	<b>7 505</b>
Impôts sur les bénéfices	(174)	(1 614)	(1 561)	(1 800)	(2 102)
Contribution conjoncturelle	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>324</b>	<b>3 998</b>	<b>4 399</b>	<b>4 843</b>	<b>5 403</b>
Effets des modifications comptables	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>324</b>	<b>3 998</b>	<b>4 399</b>	<b>4 843</b>	<b>5 403</b>

R = Réalisé

P = Prévisionnel

# ÉVOLUTION DE L'ACTION

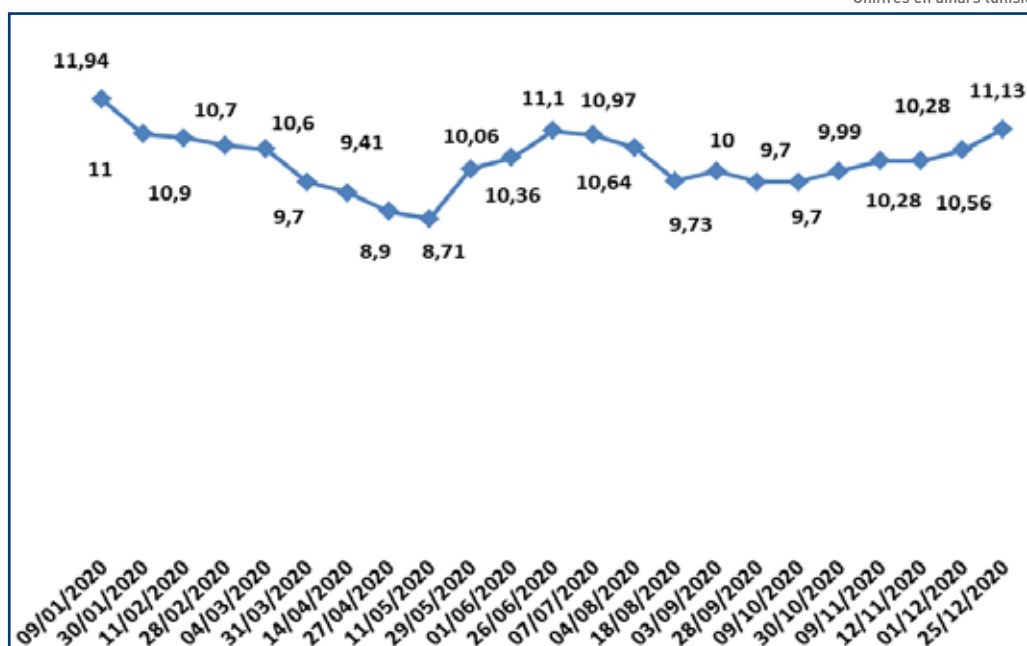


## ■ EVOLUTION DE L'ACTION D'ATTIJARI LEASING EN 2020

Durant l'année 2019, le cours de clôture le plus élevé du titre Attijari Leasing a été affiché le 09/01/2020 à 11.940 DT alors que le cours de clôture le plus bas a été affiché le 14/05/2020 à 8.700 DT.

### EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION 2020

Chiffres en dinars tunisien



# AFFECTATION DES RÉSULTATS





## ■ AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

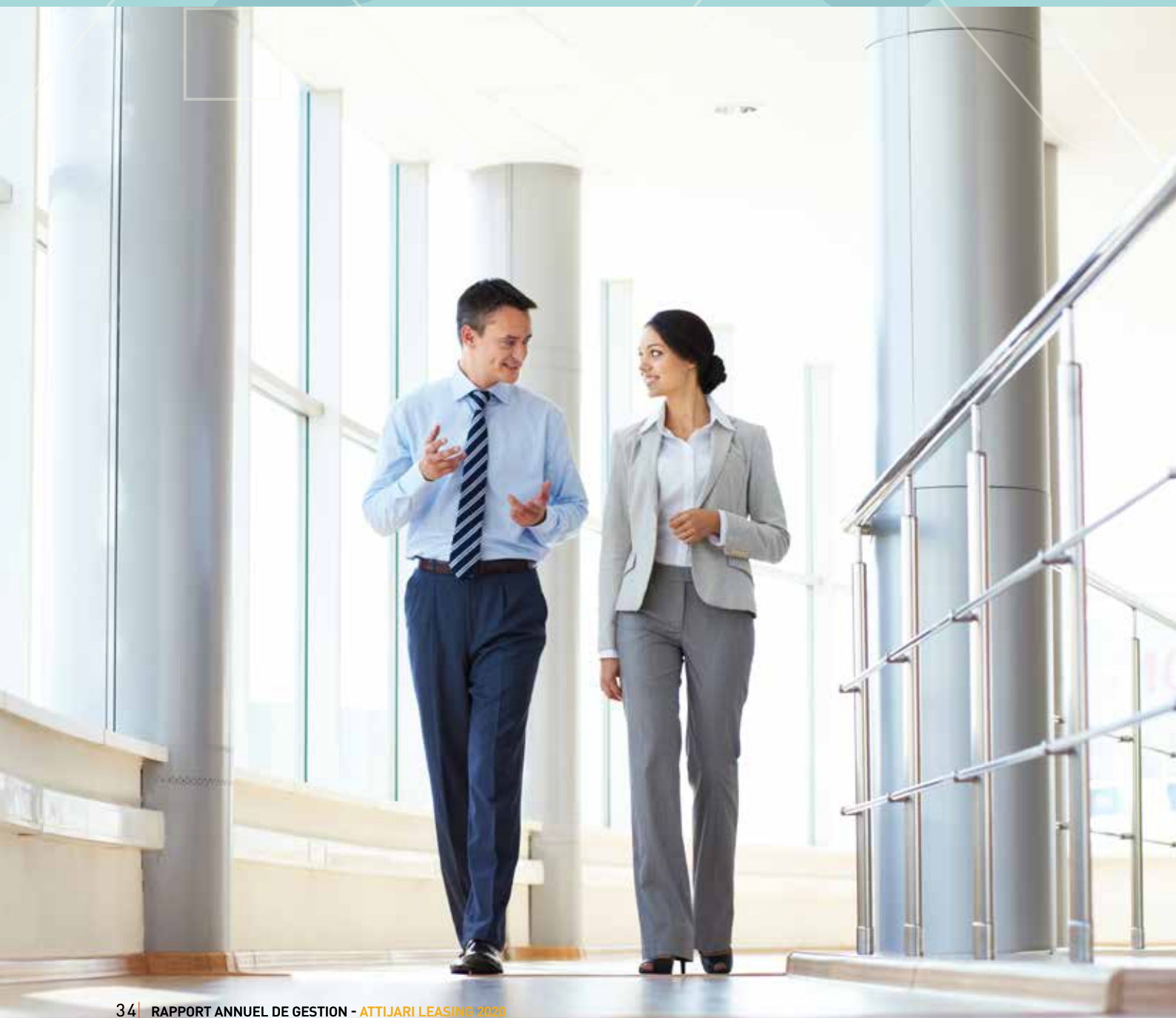
- 1/ De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.
- 2/ D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- 3/ Les réserves statutaires.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

- 1/ La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
- 2/ Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.
- 3/ Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

La mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximal de 3 mois à partir de sa décision de l'assemblée générale. Ceux non réclamés dans le délai de cinq ans de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui ayant approuvé sa distribution, seront prescrits.

# GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



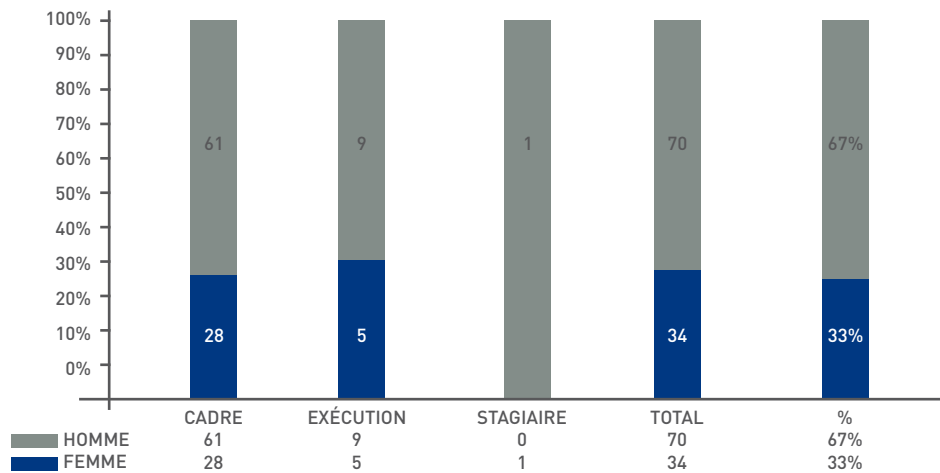
## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### Evolution des effectifs

L'effectif du personnel s'est stabilisé entre 31/12/2019 et 31/12/2020 à 104 personnes.

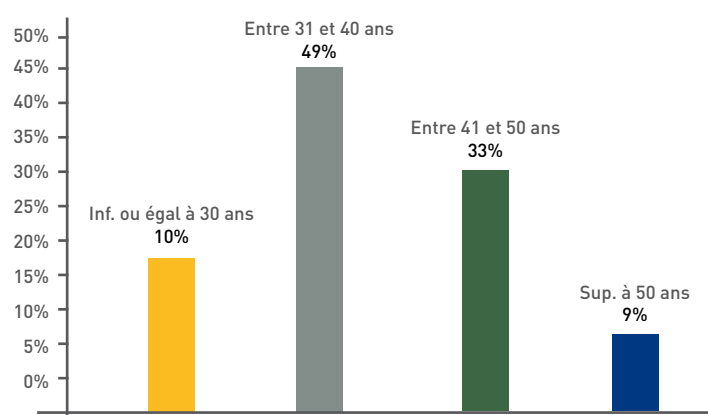
La répartition des effectifs à fin 2020 entre cadre et non cadres, femmes et hommes est présentée dans le graphique ci-après :

#### RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATEGORIE ET PAR SEXE



Ainsi, la société est constituée de 86% de cadres à fin 2020 sachant que 33% de son personnel est constitué de femmes.

## RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR TRANCHE D'ÂGE



Tranche d'âge	Nombre	%
Inf. ou égal à 30 ans	10	10%
Entre 31 et 40 ans	51	49%
Entre 41 et 50 ans	34	33%
Sup. à 50 ans	9	9%
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>100%</b>

La société est constituée de 10% de personnes dont l'âge est inférieur à 30 ans et 49% entre 31 et 40 ans, soit au total 59% ayant un âge inférieur à 40 ans.

## FORMATION

Toujours décidée par sa réussite et sa prospérité, cela dépend du développement professionnel de ses collaborateurs, Attijari Leasing s'est dévoué à identifier et à développer les compétences de l'ensemble de ses équipes, à travers la mise en place d'un plan de formation déclinant les orientations et les objectifs de l'établissement.

La formation active du personnel constitue un axe névralgique pour répondre au mieux aux besoins de ses clients qui sont devenus de plus en plus exigeants et en phase avec les nouvelles technologies du digital et de la correspondance à distance en général.

La formation permet à ses salariés non seulement de monter en compétence mais de souder les équipes et de les associer à la performance globale de la société.

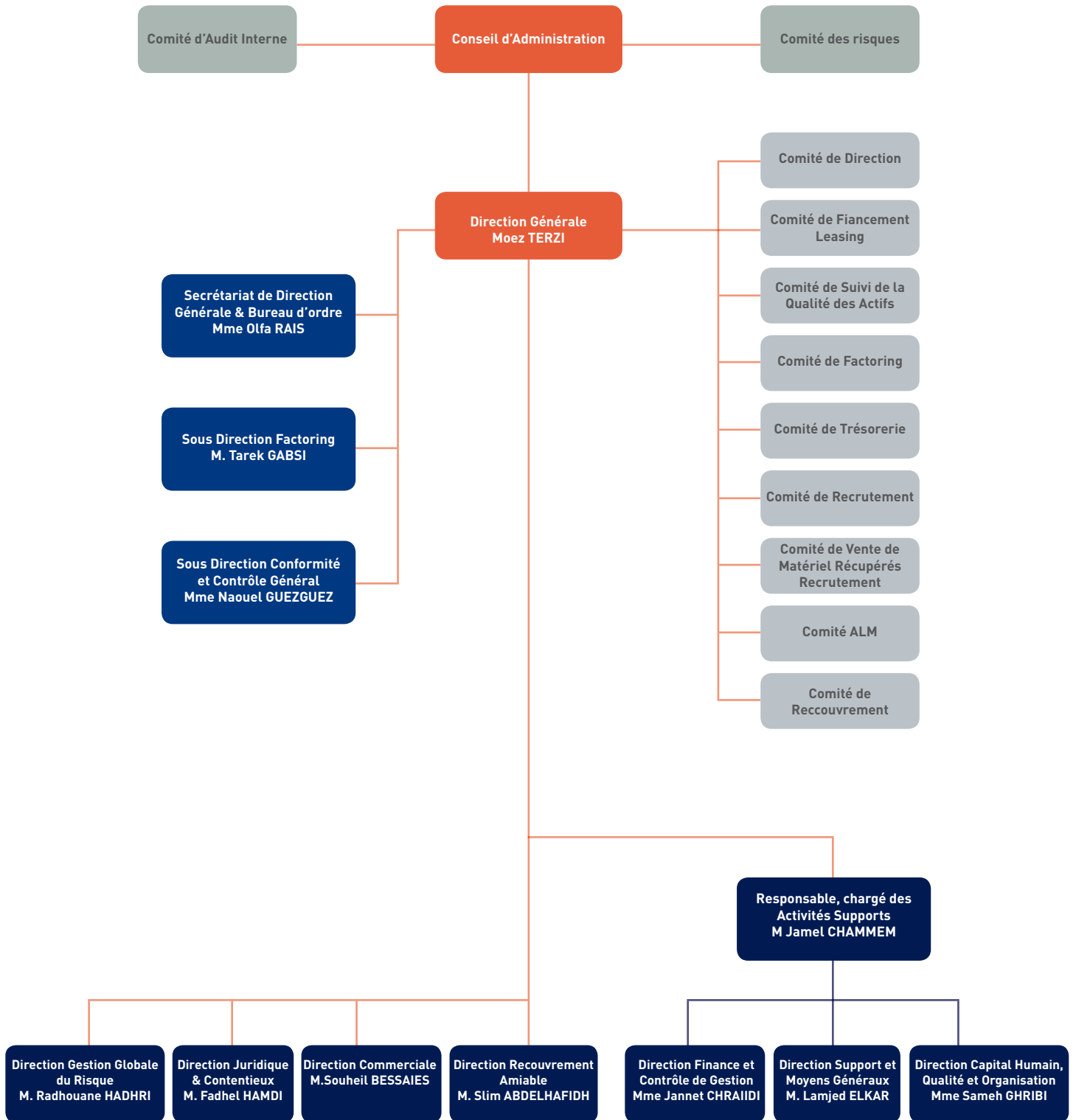
Plusieurs thèmes ont été identifiés, proposés et réalisés dans ce cadre.

La société continue à faire participer son personnel aux actions de formation à chaque fois que le besoin se fait sentir ou les thèmes proposés par les cabinets de formation répondent aux attentes de la société en matière de leasing surtout pour les aspects gestion des risques, fiscalité, audit, analyse financière etc.

Durant l'année 2020, 49 collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation. 18 actions ont été mises en place dans ce sens, touchant diverses thématiques.

Toutes les actions de formation réalisées ont fait l'objet d'une évaluation à chaud et d'une évaluation à froid pour vérifier leur pertinence et le degré d'atteinte des objectifs tracés.

## ■ ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ (ORGANIGRAMME)



# CONTROLE INTERNE & GESTION GLOBALE DES RISQUES



## ■ SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

### Description Générale

#### Le Contrôle Interne

Attijari Leasing a poursuivi en L'année 2020 le renforcement du dispositif de contrôle interne, ambitionnant un raffermissement des obligations règlementaires, une meilleure couverture de l'ensemble des structures de l'établissement et un accompagnement de son développement, tout en maîtrisant les risques.

Elle a, d'abord, amélioré la couverture des métiers en déployant le système de surveillance permanente dans les Process métier, à savoir commercial et recouvrement et au niveau du process Vente matériel récupéré.

Un nouveau contrôleur de deuxième niveau a été désigné, et ce, pour une meilleure maîtrise des risques auxquels ces métiers sont exposés. Cela est complété par un programme de formation, au sein des différents départements, animé par la direction du Contrôle Interne.

#### La conformité réglementaire

- Le dispositif de conformité a été renforcé sur plusieurs axes :


La lutte anti-blanchiment d'argent et financement du terrorisme qui s'est enrichi par :

- Amélioration de l'efficacité opérationnelle au quotidien du dispositif à travers l'évaluation périodique par le biais des alertes et des indicateurs.
- La mise en place d'une auto-évaluation des mesures prises pour identifier, comprendre les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme auxquels Attijari Leasing est exposée, en tenant compte des facteurs de risques tels que le profil des clients, les pays ou les zones géographiques, les produits, les services, les transactions ou les canaux de distribution.
- Elaboration de la cartographie des risques LAB-FT avec un plan d'action approprié.

- La conformité réglementaire

Des nouvelles mesures de diligence ont été prévues pour se conformer aux nouvelles exigences réglementaires :

- Planifier un programme précisant les missions de conformité réglementaire a effectué en 2021.
- Mise en application du plan d'action établi lors d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Finaliser la mise en place d'un système de mesure de risque LAB/FT «REIS» et son intégration au niveau du Système d'information.



■ Par ailleurs, Attijari Leasing considère que la formation est le pilier indispensable et garant de l'efficacité de son dispositif LAB/FT.

Dans ce cadre, le choix a été fixé sur l'accompagnement continu du personnel au sujet des vigilances nécessaires à observer à l'égard de la gestion courante des transactions et des relations.

Les actions de formation et de sensibilisation ont été consolidées à tout le personnel et à distance via :

- la plateforme e-learning.
- La Planification d'un programme de formation concernant le code de déontologie pour les nouveaux recrues d'Attijari Leasing.
- Assister toutes les Directions ainsi que les agences en matière de lutte contre les activités illicites.
- Accompagnement et assistance des utilisateurs du module REIS.

## **Le Contrôle Périodique**

L'Audit Général, en charge du Contrôle Périodique, constitue la 3<sup>ème</sup> ligne de défense, et s'assure à travers ses interventions périodiques, notamment du fonctionnement des autres lignes de défense, et apporte des recommandations pour leur amélioration dans le cadre de ses travaux.

Le rôle de l'Audit Général consiste principalement à :

- S'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de gouvernance, de contrôle permanent et de gestion globale des risques, et fournir son évaluation du caractère adéquat et de l'efficacité des processus mis en place pour contrôler ses activités et gérer ses risques en faisant des propositions pour améliorer leur efficacité.
- Réaliser des contrôles périodiques sur la conformité des opérations et s'assurer que les risques encourus par chaque entité auditée sont identifiés et gérés d'une manière appropriée, et faire état des problèmes significatifs liés aux processus de contrôle et d'organisation des activités d'Attijari Leasing et de ses Agences.
- Cette entité exerce la responsabilité du Contrôle Périodique pour l'ensemble des entités. Ses responsabilités, ses pouvoirs et son positionnement sont définis dans la Charte d'Audit qui lui confère l'indépendance nécessaire à l'exercice de ses responsabilités. Les résultats des travaux de l'Audit Général sont communiqués à la Direction Générale et au Comité d'Audit Interne.

## **Les Missions permanentes**

- Contrôle et Vérification de l'identité des fournisseurs d'exploitation.
- Mise à jour des listes provenant de la CNLT.
- Vérification et contrôle des blacks List de la BCT.
- Mise à jour des listes relative à des Personnes ayant fait l'objet de confiscation ou gel de leurs avoirs selon les correspondances de la BCT.
- Mise à jour des listes relative à des Personnes nécessitant une vigilance particulière (liste des demandes d'informations BCT et/ou CTAF)».
- Traitement des alertes des transactions suspectes.



## Les Principaux Risques auxquels la société est exposée

En tant qu'établissement financier, Attijari Leasing est confrontée aux risques suivants :

### a- Le risque de taux

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la Banque centrale 2006-19 en date du 28/11/2006, le risque global de taux est défini comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Pour Attijari Leasing, ces risques de taux global se manifestent principalement dans les cas suivants :

- L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la société dont la structure des taux est fixe, c'est un risque couru ;
- Pour tous le secteur de leasing; ce risque sera atténué par le recours à des refinancements à taux fixe (emprunts obligataires et/ ou bancaires) ;
- La diminution de la marge est due à la concurrence et au nombre élevé des sociétés de leasing opérant sur le marché.

Pour faire face à ces risques, Attijari Leasing a cherché :

En premier lieu à diversifier ses ressources de financement auprès des banques de la place ou auprès du marché financier tant à taux fixes et variables que court et moyen terme.

La généralisation des financements à taux variables indexés sur le TMM pour les différents paliers, Ceci est mis en place pour les contrats « small ticket » < 80 mDT, ainsi que les contrats immobiliers, en attendant qu'il se soit généralisé pour tous les autres types de financements et ce, afin de faire face à la hausse du TMM est la diminution de la marge de profit .

### b- Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque et afin d'assurer convenablement le suivi des engagement de Attijari Leasing envers ses fournisseurs de matériels de leasing et pouvoir assurer en conséquence les engagements de financement envers sa clientèle, un comité de trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi des engagements de la société, d'assurer à temps la gestion des ressources nécessaires au financement afin d'éviter tout risque de taux ou de liquidité et d'honorer dans les délais ses engagements.

Ces deux premiers risques de taux et de liquidité sont suivis au niveau du comité ALM de la société dont la composition et les attributions sont décrites ci-dessus.



### c- Le risque de contrepartie (ou de crédit) et notation interne

Ce risque résulte de la défaillance des clients à la suite d'une évolution défavorable de la conjoncture économique.

Pour se prémunir contre ce risque, Attijari Leasing a renforcé ses structures fin 2008 par la mise en place d'un département de gestion des risques.

Ce département est chargé de l'analyse des risques, de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement par rapport aux besoins des clients, à leur capacité de remboursement et compte tenu de l'environnement économique dans lequel opère le client.

Attijari Leasing ne traite qu'avec les contreparties, personnes physiques ou morales, bénéficiant d'une bonne réputation, et exerçant des activités licites et jugées honorables. Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle, en excluant la clientèle qui serait répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes/ chéquiers, contentieux, terrorisme, lutte anti-blanchissement...).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès d'Attijari Leasing ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédit auprès d'Attijari Leasing sauf en cas de leur régularisation rapide.

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances en principal ou en intérêt, après accord par l'instance habilitée formellement, la contrepartie (Groupe ou individuelle) ne peut plus prétendre à des concours auprès de Attijari Leasing, sauf décision contraire et formelle du Comité habilité.

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle.

Les garanties et sûretés sont exigées en tant qu'atténuateur du risque de contrepartie. Elles sont prises en compte pour leur valeur économique et font l'objet d'actualisation périodique.

Le processus d'octroi des prêts est basé sur des limites de financements par opération et du niveau d'engagement au niveau d'Attijari Leasing (révisables périodiquement).

Déploiement de l'outil de notation interne de contrepartie « ANADEFI » à l'instar de la maison mère. Cette notation permettra à Attijari Leasing d'être en conformité avec les exigences réglementaires et servira pour l'application des normes IFRS 9 dans l'établissement des bilans consolidés du groupe Attijari bank .

## d- Le risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels.
- Le recensement des incidents avérés.
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

L'activité gestion globale des risques d'Attijari Leasing a été consolidée par le lancement du projet de suivi des risques opérationnels au cours de l'année 2019. En effet, ce projet nous a permis d'établir une cartographie des différents risques opérationnels de la société et de mettre en place un outil de suivi permettant la remontée des incidents et leurs traitements selon les approches et les standards du groupe Attijari bank.

Le projet a été axé sur :

- **L'Identification des risques affectés aux activités**
- **L'Evaluation du Risque Brut**
- **L'Appréciation des contrôles mis en place**
- **L'Evaluation du Risque Résiduel**

Le suivi ainsi que les plans d'actions résultant de ce projet et destinés à contenir les risques identifiés et répertoriés sont encours de mise en place.

# LES PARTIES LIÉES



Les parties liées à la société Attijari Leasing sont les actionnaires de référence exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci, une influence notable ainsi que les sociétés apparentées auxdits actionnaires et ayant des dirigeants communs avec Attijari Leasing. Ainsi Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- **Attijari bank** (Société Mère) ;
- **Attijari Sicar** (Société du groupe Attijari bank, ayant des dirigeants communs et dans laquelle elle détient une participation) ;
- **Attijari Finances Tunisie** (Société du groupe Attijari bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Intermédiation** (Société du groupe Attijari bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Immobilière** (Société du groupe Attijari bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Gestion** (Société du groupe Attijari bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Recouvrement** (Société du groupe Attijari bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Obligataire Sicav** (Société du groupe Attijari bank) ;
- **Attijari FCPR Dynamique** (Société du groupe Attijari bank) ;
- **Compagne Nouvelle Assurance** (Société du groupe Attijari bank) ;
- **Société Générale Tunisienne d'Informatique** (Société du groupe Attijari bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Civile Immobilière El Hamd** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société de Services Automobile** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société des viandes et d'élevage SOVIE** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Tunisia FLEET Management** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Tunisienne Des Arts Graphiques** (ayant des dirigeants communs).

Le détail des opérations est porté au niveau des notes aux états financiers de la société.

# RAPPORT FINANCIER



## ■ RÉFÉRENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

### Référentiel comptable

Les états financiers de la société « **Attijari Leasing** », arrêtés au 31 Décembre 2019, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **Attijari Leasing** », et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

### Bases de mesure et principes comptables pertinents

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

#### Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

#### Unité monétaire

Les états financiers de la société « **Attijari Leasing** » sont libellés en Dinar Tunisien.

### Sommaire des principales méthodes comptables

#### Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing


Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.



Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non-recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008. L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

- (a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou
- (b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :
  - (i) le preneur
  - (ii) une personne liée au preneur ; ou
  - (iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.



## Provisions sur créances issues d'opérations de Leasing

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

## Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

**A- Actifs courants** : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.


**B1- Actifs nécessitant un suivi particulier** : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

**B2- Actifs incertains** : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash flow » compromettant le remboursement des dettes dans les Délais,
- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

**B3- Actifs préoccupants** : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.



Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

<b>B2- Actifs incertains</b>	<b>20%</b>
<b>B3- Actifs préoccupants</b>	<b>50%</b>
<b>B4- Actifs compromis</b>	<b>100%</b>

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

### Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

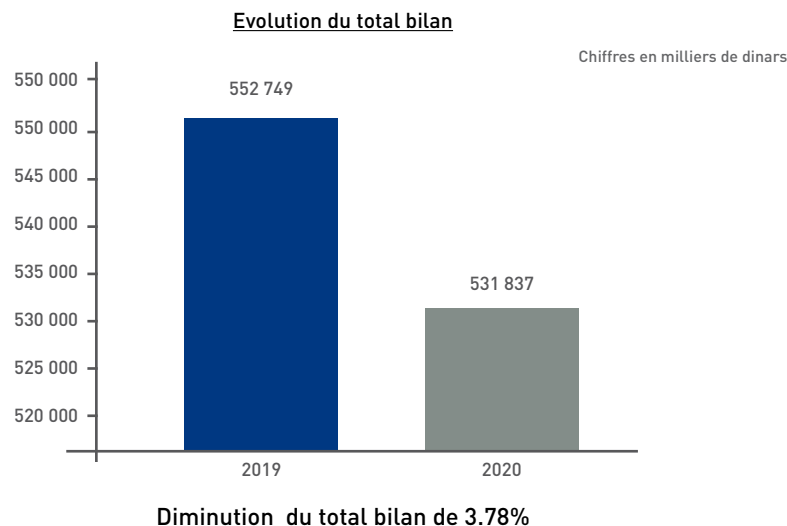
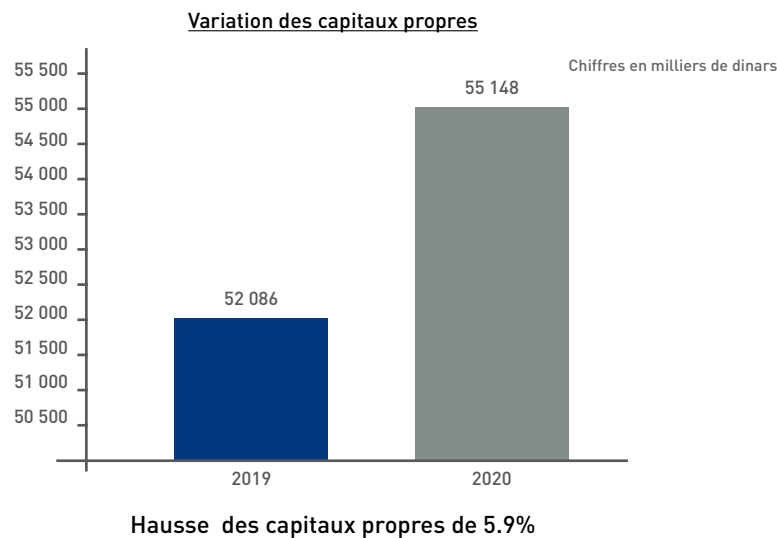
L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- N : Année d'arrêté des états financiers ;
- M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

## Evolution des résultats et des capitaux propres propres

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 présentent un total bilan de 531.838 MDT contre 552.750 MDT en 2019 ; une diminution de 3.78%.

Le résultat net d'Attijari Leasing pour l'exercice 2020 (3.228 MD) a baissé de 6.55 % par rapport à 2019 (3.455 MD), baisse expliquée principalement par l'augmentation des impayés, spécialement le secteur du tourisme et d'industrie, causé par la pandémie, COVID-19 ayant impacté la dotation nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées de l'exercice 2020.



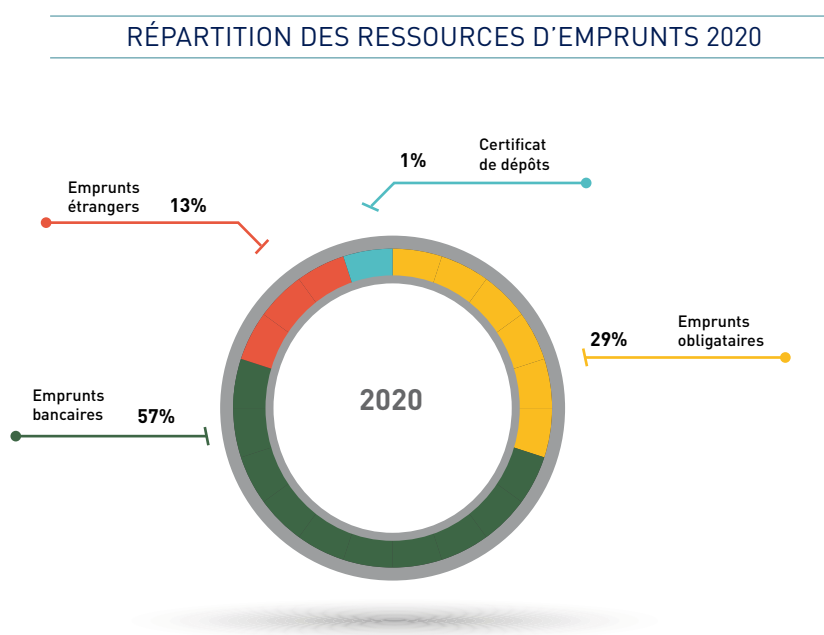
Le volume des capitaux propres de la société s'est établi à 55.147 MDT au 31/12/2020 contre 52.085 MDT à fin 2019, soit une hausse de 3.06 MDT.

Le total bilan de la société s'est établi à 531.837 MDT au 31/12/2020 contre 552.749 MDT à fin 2019, soit une diminution de 20.91 MDT.

## Evolution des ressources

L'encours des ressources de la société s'est établi à 407.362 MDT fin décembre 2020 à contre 435.981 MDT à fin 2019, enregistrant ainsi une diminution de 28.618 MDT équivalent à une baisse de 6.56% par rapport à 2019.

Sa répartition par catégorie se présente à fin 2020 comme suit :



## Créances sur la clientèle

L'encours des crédits nets à la clientèle a été porté à 457.430 MDT au terme de 2020, enregistrant une diminution de 6.67% par rapport à 2019, 490.150 MDT, s'expliquant principalement par la pandémie covid-19.

## Portefeuille titres

Le portefeuille de participation de la société s'est établi à 16.145 MDT à fin 2020 contre 14.050 MDT en 2019, suite au réinvestissement exonéré de 2.5 MD auprès de la société Attijari Sicar.

## Immobilisations

Les immobilisations nettes propres à la société ont enregistré une diminution de 4.2% pour s'établir à 4.176 MDT à fin 2020 contre 4.360 MDT à fin 2019.

Cette diminution s'explique par la diminution de l'amortissement des immobilisations ainsi que la provision des immobilisations hors exploitation.

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements réalisés en 2020.

## TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISÉES

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020  
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Taux	Valeurs brutes				Amortissements & provisions					Valeur comptable nette
	D'amortissement	Début de Période	Acquisitions	Cessions/ Reclassement	Fin de Période	Début de Période	Dotations de La période	Reprise/ Cessions	Fin de Période	Provisions	
Logiciels	33,3%	397 709	331 282	-	728 991	292 189	106 976	-	399 165	-	329 826
Logiciels en cours	-	143 854	95 055	219 026	19 883	-	-	-	-	-	19 883
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>541 562</b>	<b>426 337</b>	<b>219 026</b>	<b>748 873</b>	<b>292 189</b>	<b>106 976</b>	<b>-</b>	<b>399 165</b>	<b>-</b>	<b>349 708</b>
Terrain Construction	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	-	949 160
Matériel de transport	5,0%	4 373 276	-	-	4 373 276	2 284 809	218 664	-	2 503 473	-	1 869 803
Installations générales	20,0%	539 263	52 000	(21 500)	569 763	439 499	56 289	(20 440)	475 345	-	94 415
Mobilier de bureau	10,0%	1 036 310	57 150	-	1 093 460	613 875	79 714	-	693 589	-	399 871
Matériel informatique	20,0%	231 165	11 733	-	242 898	187 668	15 647	-	203 315	-	39 582
Matériel de transport à statut juridique particulier	33,3%	319 038	66 063	-	385 101	266 795	50 224	-	317 019	-	68 082
Immobilisations hors exploitation	20,0%	130 482	-	-	130 482	130 481	-	-	130 482	-	0,000
Immobilisations corporelles en cours		555 509	-	-	555 509	-	-	-	-	200 000	355 509
		-	50 855	-	50 855	-	-	-	-	-	50 855
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>8 134 202</b>	<b>237 800</b>	<b>(21 500)</b>	<b>8 350 504</b>	<b>3 923 128</b>	<b>420 536</b>	<b>(20 440)</b>	<b>4 323 224</b>	<b>200 000</b>	<b>3 827 277</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>8 675 765</b>	<b>664 136</b>	<b>197 526</b>	<b>9 099 377</b>	<b>4 215 316</b>	<b>527 513</b>	<b>(20 440)</b>	<b>4 722 389</b>	<b>200 000</b>	<b>4 176 985</b>

## Résultat d'exploitation

Les produits nets **PNL** ont enregistré une hausse significative de 14.70% pour s'établir à 20.121 MDT à fin 2020 contre 17.542 MDT en 2019.

Le résultat brut d'exploitation **RBE** avant provisions s'est élevé à 8.833 MDT au 31 décembre 2020 contre 7.237 MDT au 31 décembre 2019.

Le résultat net de l'exercice **RN** s'est établi à 3.229 MDT.

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **États Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2020**

**Messieurs les Actionnaires d'Attijari Leasing,**

### **I - RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS**

En date du 16 Mars 2021, nous avons émis une opinion sans réserve sur les états financiers d'Attijari Leasing pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 29 janvier 2021.

La Banque Centrale Tunisienne en date du 19 Mars 2021 a émis une nouvelle note aux banques et aux établissements financiers n° 2021-08 du 19 mars 2021 concernant la distribution des dividendes au titre des exercices 2019 et 2020. Afin de se conformer à ladite note un 2<sup>ème</sup> conseil d'administration a été tenu le 24 mars 2021 afin d'arrêter la nouvelle version des états financiers en conformité avec les exigences de la note susvisée.

Sur la base des éléments disponibles à cette nouvelle date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19, nous sommes de ce fait amenés à émettre un nouveau rapport qui se substitue à notre premier rapport signé le 16 mars 2021.

### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 19 avril 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Attijari Leasing, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et l'état des engagements hors bilan pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 55 148 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3 229 KDT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Observation**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la situation décrite au niveau de la note 15 aux états financiers annuels se rapportant à une notification de redressement social subi en 2020 suite à un contrôle mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la société « Attijari Leasing » a constaté les provisions jugées nécessaires.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette observation.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.


Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport

### **La prise en compte des revenus de leasing**

#### **► Risque identifié**

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 17, les revenus de leasing s'élèvent au 31 décembre 2020 à 53 422 KDT et représentent la composante la plus importante des produits d'exploitation de la société (92%).

En raison de leur composition, leurs montants, et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note 3.3.3 « Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing », ainsi que le volume important des transactions réalisées nous avons considéré que la prise en compte des revenus de leasing constitue un point clé d'audit, bien que la majeure partie de ces revenus est générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la société.



## ► Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment porté à :

- Une revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la société en matière de reconnaissance des produits d'intérêts Leasing ;
- Une revue critique de la sécurité de l'environnement des systèmes d'information à l'aide de nos experts informatiques ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de réservation des produits en intérêts ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 41 et en particulier que les intérêts sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie ;
- Réaliser des procédures analytiques détaillées afin de corroborer les données chiffrées avec les tendances du secteur, les taux de sortie et les impacts règlementaires éventuels ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers ;
- Une revue de la méthode appliquée par Attijari Leasing pour la comptabilisation des profits résiduels suite aux reports des échéances énoncés par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°06-2020 destinés aux banques et aux établissements financiers traitant les mesures exceptionnelles au profit des professionnels et des entreprises.

## Évaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

### ► Risque identifié

Comme indiqué dans la note aux états financiers « Principes et méthodes comptables : 3.3.2, Provisions sur créances issues d'opérations de leasing », la société procède à la classification, l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie.

La société est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements bilanciels (leasing et factoring) que sur les engagements de financement donnés à la clientèle (hors bilan). Ce risque, inhérent à l'activité de leasing, constitue une zone d'attention majeure, en raison de l'importance du poste des créances sur la clientèle dans le bilan de la société (86%), ainsi que celle du coût du risque associé au niveau du résultat de l'exercice qui s'élève à 4 771 KDT.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers, sont présentés dans les notes aux états financiers, n° 3.3.2 « Provisions sur créances issues d'opérations de leasing », n° 5 « créances sur la clientèle de leasing » n°6 « Acheteurs Factorés » et n° 25 « dotations nettes aux provisions sur la clientèle et résultat des créances radiées ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un point clé d'audit.



## ► Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre société, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la société au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur ;
- Les procédures et contrôles définies par la société en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation ;
- Les mécanismes de contrôle et de calcul des provisions collectives mis en place par la société.

En outre, nous avons vérifié, à travers un échantillon représentatif, que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

## Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la Direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.


En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 24 mars 2021.

## Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

### Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 01 Avril 2021  
Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS  
Borhène CHEBBI



Cabinet MS Louzir - Membre de  
Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Sonia KETARI LOUZIR





# BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020  
(UNITE : Milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIF</b>			
Caisses et avoirs auprès des banques	4	3 368 496	19 468 977
Créances sur la clientèle de Leasing	5	457 430 886	490 150 974
Acheteurs factorés	6	12 530 905	13 177 730
Portefeuille de placement	7	32 567 678	4 780 280
Portefeuille d'investissement	8	16 145 678	14 049 595
Valeurs immobilisées	9	4 176 985	4 360 448
Autres actifs	10	5 617 227	6 761 685
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>531 837 855</b>	<b>552 749 690</b>
<b>PASSIF</b>			
Concours bancaires	11	144 622	573
Dettes envers la clientèle	12	8 575 130	8 183 787
Comptes courants des adhérents	6	2 124 284	2 418 056
Emprunts et dettes rattachées	13	415 665 299	444 928 340
Fournisseurs et comptes rattachés	14	45 513 514	41 437 948
Autres passifs	15	4 667 140	3 695 264
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>476 689 989</b>	<b>500 663 968</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		27 500 000	27 500 000
Réserves		20 319 029	18 285 525
Résultats reportés		4 100 197	2 845 307
Résultat de l'exercice		3 228 640	3 454 890
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	16	<b>55 147 866</b>	<b>52 085 722</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>531 837 855</b>	<b>552 749 690</b>

# ETAT DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020  
(UNITE : Milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus de Leasing	17	53 422 419	53 962 868
Revenus de Factoring	18	1 822 658	2 168 748
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>55 245 077</b>	<b>56 131 616</b>
Autres produits d'exploitation	19	2 562 400	2 668 033
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>57 807 477</b>	<b>58 799 649</b>
Charges financières nettes (*)	20	(38 353 352)	(41 912 781)
Commissions encourues	30	(241 626)	(284 961)
Produits des placements	21	909 147	940 820
<b>PRODUIT NET</b>		<b>20 121 646</b>	<b>17 542 727</b>
Charges de personnel	22	(7 863 938)	(7 034 073)
Autres charges d'exploitation (*)	23	(2 882 900)	(2 803 106)
Dotations aux amortissements	24	(541 294)	(468 932)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(11 288 132)</b>	<b>(10 306 111)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>8 833 514</b>	<b>7 236 616</b>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(4 770 701)	(3 193 739)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(421 320)	(135 100)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 641 493</b>	<b>3 907 777</b>
Autres gains ordinaires	27	515 322	492 316
Autres pertes ordinaires	28	(6 746)	(9 110)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>4 150 069</b>	<b>4 390 984</b>
Impôt sur les bénéfices	29	(803 306)	(862 191)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>3 346 763</b>	<b>3 528 792</b>
Eléments extraordinaires	29	(118 123)	(73 902)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>3 228 640</b>	<b>3 454 890</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>		<b>1,174</b>	<b>1,256</b>



# ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020  
(UNITE : Milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>86 287 725</b>	<b>85 076 267</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle	<b>42-A-1</b>	17 558 775	10 792 986
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	<b>42-A-2</b>	66 043 148	70 531 891
Engagements de factoring	<b>42-A-1</b>	2 685 802	3 751 390
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		<b>617 076 780</b>	<b>663 371 348</b>
Garanties reçues	<b>42-B-1</b>	23 435 332	22 236 663
Intérêts à échoir sur contrats actifs	<b>42-B-2</b>	90 634 497	83 489 424
Valeurs des biens, objet de leasing	<b>42-B-3</b>	503 006 951	557 645 261
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>		<b>27 000 000</b>	<b>16 000 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	<b>42-C-1</b>	27 000 000	16 000 000

# ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

(UNITE : Milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	30	298 312 948	348 382 933
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	47 658 897	55 783 823
Financements des adhérents	31	(45 657 292)	(53 436 239)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(197 077 993)	(244 783 734)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(10 208 085)	(10 784 039)
Intérêts payés	34	(39 167 496)	(42 247 256)
Impôts et taxes payés	35	(12 755 015)	(14 112 796)
Autres flux de trésorerie	36	(26 135 092)	13 226 731
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>14 970 872</b>	<b>52 029 423</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(445 110)	(331 669)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	14 880	23 800
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 000 000)	(2 500 000)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(2 430 230)</b>	<b>(2 807 869)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions	40	(166 496)	(3 491 836)
Encaissements provenant des emprunts	13	196 190 000	193 110 000
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	13	(198 808 676)	(191 143 410)
Flux liés au financement à court terme	13	(26 000 000)	(35 000 000)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>(28 785 172)</b>	<b>(36 525 246)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(16 244 530)</b>	<b>12 696 308</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de l'exercice</b>		<b>19 468 404</b>	<b>6 772 096</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice</b>	41	<b>3 223 874</b>	<b>19 468 404</b>

# LE PROJET DES RÉSOLUTIONS





## PROJET DE RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ATTIJARI LEASING À TENIR LE 29/04/2021

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2020 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2020 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la Loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers :

- 1-** Approuve les opérations réalisées au cours de l'exercice 2020 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.
- 2-** Approuve la convention de gestion de fonds à capital risque conclue en mars 2020 avec Attijari Sicar en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.
- 3-** Approuve le contrat conseil conclu en date du 22 juin 2020 pour l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires en 2020 ainsi que l'avenant au contrat du plan d'affaires établi en date du 27 Août 2020 avec Attijari Finances.
- 4-** Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....



### TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

D'affecter les résultats de l'exercice 2020 comme suit :

Montants en DT

Proposition Affectation du Résultat 2019	
Résultat Net 2020	3 228 640
Report à Nouveau	4 100 197
Réserves spéciales réinvestissements	2 500 000
<b><u>Bénéfice disponible</u></b>	<b><u>4 828 837</u></b>
Distribution prévue (0,500 DT dinar / action)	<u>1 375 000</u>
Dotations à un Fonds Social	<u>250 000</u>
<b><u>Report à Nouveau</u></b>	<b><u>3 203 837</u></b>

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le **28 Mai 2021**

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2020 à 80 mille dinars nets et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2021 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2020 à 15 mille dinars nets.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

## SIXIEME RESOLUTION

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 80 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale nomme les commissaires aux comptes suivants pour le mandat **2021-2023** :

Cabinet EY

Cabinet MAZARS

## HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

